



## Conseil économique et social

Distr. générale  
29 juillet 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité du bois

##### Soixante-huitième session

Genève, 11-14 octobre 2010

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

##### **Examen des activités menées depuis la soixante-septième session, programme de travail et évaluation des résultats**

### **Examen des activités menées depuis la soixante-septième session, programme de travail et évaluation des résultats**

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

Ce document décrit la mise en œuvre du programme de travail depuis 2009 aux fins d'information et d'examen par le Comité; il rappelle les activités et les réalisations attendues pour la période 2010-2011, aux fins d'orientation et d'approbation par le Comité.

Le Comité sera informé d'une proposition visant à inclure les activités de *Silva Mediterranea* et du Groupe de travail sur la gestion des bassins versants de montagne dans le Plan stratégique du programme de travail intégré CEE/FAO sur le bois et les forêts pour la période 2008-2013.

Le présent document traite également du renforcement des activités relatives aux politiques forestières et à la gestion des forêts en rationalisant les activités des équipes de spécialistes et en créant un groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts. Il propose également une évaluation des travaux en cours du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques des forêts ainsi que des suggestions quant à la façon de renforcer ceux-ci.

Le Comité est invité à prendre note des activités inscrites dans le programme de travail; à approuver la liste des réalisations prévues pour 2010-2011; à approuver les modifications apportées aux mandats des équipes de spécialistes et la création du Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts et à donner des orientations sur tous les aspects du programme de travail.

## I. Introduction

1. Comme les années précédentes, le présent point de l'ordre du jour constitue une occasion d'informer le Comité du bois de la mise en œuvre du Programme de travail intégré du Comité du bois de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de la Commission européenne des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et des activités futures prévues. Ce document d'information est établi pour faire suite à la demande formulée par le Comité à la soixante-sixième session (ECE/TIM/2008/9).

## II. Activités inscrites dans le programme de travail

2. À sa soixante-sixième session, le Comité du bois, conjointement avec la Commission européenne des forêts, a approuvé le Plan stratégique du Programme de travail intégré de la CEE/FAO pour la période 2008-2013 (ECE/TIM/2008/7). Les différents éléments de programme, tels qu'approuvés dans le Plan stratégique, sont présentés dans l'annexe I, avec les réalisations prévues pour 2010-2011.

3. À leur réunion des 24 et 25 février 2010, les bureaux communs ont examiné l'évaluation biennale 2008-2009 pour chacun des quatre groupes d'activités. Les résultats sont communiqués au Comité dans le document ECE/TIM/2010/6/INF, en même temps que le cadre d'évaluation des résultats par groupe d'activité proposé pour la prochaine évaluation biennale 2010-2011.

4. À sa trente-cinquième session, la Commission européenne des forêts a décidé, compte tenu d'une proposition des bureaux communs du Comité et de la Commission, de modifier le Plan stratégique du Programme de travail intégré sur le bois et la foresterie afin d'intégrer totalement tous les organes subsidiaires de la Commission. Les activités de *Silva Mediterranea* et du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne figurent donc désormais dans le Plan stratégique.

5. À sa trente-deuxième session, le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a demandé à ce que la collecte de données statistiques sur l'énergie provenant du bois (réalisée une fois par exercice biennal) devienne un élément particulier du programme de travail, en plus de l'analyse déjà inscrite dans le domaine d'activité 3. Le Groupe de travail a suggéré de l'intégrer au domaine d'activité 1 et de consacrer des ressources suffisantes à sa mise en œuvre. Il a estimé que les travaux concernant l'énergie provenant du bois étaient essentiels et qu'ils constituaient un bon complément au questionnaire commun sur le secteur forestier.

## III. Travaux des équipes de spécialistes de la Commission économique pour l'Europe et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

6. Les mandats des équipes de spécialistes sont présentés dans l'annexe II. Toutes ces équipes ont été invitées à réviser leur mandat pour 2008-2010, avec prolongation éventuelle jusqu'à 2013. Les mandats de l'Équipe de spécialistes de la surveillance et de la gestion durable des forêts et de l'Équipe de spécialistes des incendies de forêt ont été révisés et actualisés. Il a été décidé que, dans sa constitution actuelle, l'Équipe de spécialistes de la surveillance et de la gestion durable des forêts ne pouvait pas contribuer efficacement à son premier objectif relevant du domaine d'activité 5. Ce premier objectif a donc été supprimé. De plus, une modification a été introduite pour prendre en compte de façon précise la

contribution de l'équipe à la question des indicateurs quantitatifs dans les préparatifs et l'examen du prochain rapport sur l'état des forêts en Europe. Le mandat de l'Équipe de spécialistes des incendies de forêt a également été modifié pour être mieux adapté aux problèmes actuels et futurs de l'équipe.

#### **IV. Renforcer les travaux sur les politiques forestières et la gestion durable des forêts en rationalisant les activités des équipes de spécialistes: créer un groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts; consolider le Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques des forêts**

##### **A. Introduction**

7. La présente proposition est le résultat de débats et d'échanges informels entre le secrétariat, les bureaux et certains des présidents d'équipes de spécialistes et reprend les observations formulées aux réunions de la CEE et de la FAO sur la nécessité:

- a) De se concentrer davantage sur les sujets de politique générale dans le cadre du Programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts de la CEE et de la FAO;
- b) De mieux faire comprendre ce en quoi consiste la gestion durable des forêts dans la région et d'examiner les grands problèmes qu'elle pose;
- c) De favoriser la communication et les interactions entre les équipes de spécialistes;
- d) D'améliorer l'usage fait des travaux des équipes de spécialistes afin d'alimenter les débats menés au sein du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts;
- e) D'appliquer pleinement les recommandations issues de la réforme de la CEE et d'harmoniser les pratiques actuelles avec les directives et les règles de la CEE.

8. La proposition fait en particulier ressortir la nécessité de mobiliser les connaissances spécialisées sur les politiques forestières et la gestion des forêts à l'intérieur du secteur forestier et d'améliorer les capacités de communication sur les besoins et les problèmes connexes avec les dirigeants au sein et en dehors du secteur. De plus en plus de décisions concernant les forêts sont prises par des personnes qui n'appartiennent pas au secteur forestier, surtout dans la région de la CEE, compte tenu de la multiplication des réglementations et des accords dans les domaines comme le commerce, l'environnement et l'eau qui ont des conséquences sur les processus relatifs aux forêts. Il est donc important d'aider les acteurs du milieu forestier à bien se faire entendre sur les questions touchant à leur avenir.

##### **B. Développer les travaux techniques et les conseils sur les politiques forestières et la gestion durable des forêts**

9. Il faut œuvrer à mieux faire comprendre les avantages et les défis d'une gestion durable des forêts et des politiques forestières dans la région de la CEE. Cet objectif transparaît clairement dans le Programme de travail intégré CEE/FAO pour la région de la CEE, même si les activités à cet égard pourraient être renforcées. C'est ce qui a été souligné

dans la réforme de la CEE ainsi que dans d'autres instances et réunions et qui a conduit à une augmentation des dotations en personnel au sein de la section CEE/FAO sur le bois et les forêts de Genève chargée des questions de politique générale.

10. À sa trente-cinquième session, la Commission européenne des forêts a également relevé qu'il n'existait que des synergies limitées entre le milieu forestier et les autres communautés (comme celles du climat, de l'eau et de la biodiversité) et qu'il fallait accorder davantage de visibilité et de reconnaissance aux rôles multiples que les forêts et la gestion durable des forêts peuvent jouer dans d'autres secteurs, notamment comme base pour l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation en matière de changements climatiques.

11. C'est pourquoi, malgré les efforts réalisés actuellement, il pourrait être fait plus pour veiller à accorder l'attention voulue à la gestion durable des forêts au niveau technique au sein de la CEE, de la FAO et d'autres processus régionaux. Il faut mettre davantage en évidence la gestion durable des forêts par rapport aux autres secteurs et acquérir une meilleure connaissance de ce qu'elle apporte dans des contextes nationaux différents. Les actions menées dans ce sens sont souvent dispersées et entreprises dans le cadre d'ateliers spéciaux portant sur des sujets précis ou d'études analytiques régulières, comme les rapports sur l'état des forêts en Europe. Il conviendrait de mieux intégrer les résultats de ces travaux dans les débats de politique générale des organes comme le Comité du bois et la Commission européenne des forêts.

12. L'objectif général du Programme de travail intégré CEE/FAO est de «renforcer le secteur des forêts et la contribution qu'il apporte au développement durable de toute la région de la CEE». Atteindre cet objectif suppose donc un échange d'informations, de vues et de données d'expérience entre les États membres sur les conséquences économiques et sociales générales de l'amélioration des systèmes de gestion durable des forêts et sur l'intégration de la gestion durable des forêts dans les politiques de développement en tant que moyen de favoriser la croissance économique et d'améliorer les normes sociales dans la région.

13. À cette fin, le Programme de travail intégré CEE/FAO bénéficie des contributions des équipes de spécialistes qui sont supposées prodiguer des conseils d'experts aux États membres sur les grands enjeux des politiques forestières et de la gestion durable des forêts. Leurs conseils et leur soutien ne sont toutefois pas pleinement utilisés dans les débats et les délibérations des organes de la CEE/FAO et ne sont donc pas totalement pris en compte aux niveaux politique et décisionnel dans d'autres secteurs que celui des forêts.

### **C. Rationaliser les activités des équipes de spécialistes et étayer les débats de politique générale**

14. Pour permettre aux équipes de spécialistes de contribuer davantage au Programme de travail intégré, au Comité du bois et à la Commission européenne des forêts, celles qui rassemblent des informations sur la gestion durable des forêts et d'autres questions importantes concernant la politique générale et la gestion doivent communiquer des renseignements et échanger des vues avec les États membres sur: les grands problèmes communs; l'identification des questions émergentes (comme par exemple, l'adaptation aux changements climatiques dans les forêts, le paiement des services fournis par les écosystèmes, les parasites et les maladies et leurs liens avec les changements climatiques, et les nouveaux problèmes auxquels est confronté le secteur forestier); et les actions prioritaires. Il n'existe toutefois pas encore d'espace ou d'organe au sein duquel un tel échange entre experts pourrait avoir lieu.

15. Certains proposent donc de créer un groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts qui aurait cette fonction. Il s'agirait d'un organe commun à la CEE et à la FAO, comme le Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques des forêts, qui serait approuvé par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts.

#### **D. Projet de mandat**

16. La création du Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts viendrait combler la lacune décrite plus haut. Les tâches du Groupe seraient les suivantes:

- a) Participer et donner des conseils techniques à la Commission européenne des forêts, au Comité du bois et à d'autres processus régionaux et mondiaux relatifs aux forêts;
- b) Recenser les questions émergentes en matière de politiques et de gestion grâce aux conseils et au soutien des équipes de spécialistes de l'ensemble de la région de la CEE;
- c) Recevoir et examiner les rapports d'équipes de spécialistes sur les politiques et la gestion en matière de forêts en vue: d'améliorer la compréhension des mandats et des travaux de chacun; d'identifier les synergies possibles; et de faciliter l'échange de données d'expérience entre les équipes de spécialistes et les délégations des États membres;
- d) Examiner les mandats des équipes de spécialistes et les questions émergentes que les équipes concernées devraient traiter;
- e) Examiner et identifier les grands problèmes de politique générale et de gestion du secteur forestier susceptibles de devenir prioritaires dans les travaux futurs des équipes de spécialistes;
- f) Mieux faire comprendre les grandes questions en matière de politiques forestières et de gestion des forêts, y compris la gestion durable des forêts dans la région et examiner les principaux problèmes avec les équipes de spécialistes et les experts des États membres;
- g) Proposer des questions portant sur la politique forestière et la gestion durable des forêts à soumettre à l'examen de la Commission européenne des forêts, en tant que principal organe traitant des questions de politique forestière et de gestion des forêts dans la région, ainsi que des questions portant sur les politiques et la gestion relatives aux marchés et à la commercialisation des produits forestiers (par exemple l'énergie provenant du bois), à l'attention du Comité du bois;
- h) Établir des contacts avec d'autres secteurs pour évoquer les aspects liés à la politique générale et à la gestion d'autres sujets d'intérêt commun, notamment les bonnes pratiques en matière de gestion durable des forêts et leurs effets sur la pérennité en général des forêts, la gestion des ressources naturelles et d'autres questions comme la biodiversité et les changements climatiques;
- i) Organiser des ateliers dans le cadre de ses sessions;
- j) Accentuer la visibilité et l'impact des travaux des équipes de spécialistes dans les États membres et le système des Nations Unies dans son ensemble.

17. Dans le prolongement de la proposition de mandat ci-dessus, et conformément aux Directives aux fins de l'établissement et du fonctionnement de groupes de travail sous l'égide de la CEE, le Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts serait également chargé:

- a) D'établir un plan de travail sur les politiques forestières et la gestion des forêts à partir des travaux des équipes de spécialistes et à l'appui du Plan stratégique du Programme de travail intégré CEE/FAO sur le bois et les forêts;
- b) De passer en revue les activités et le statut des équipes de spécialistes.

## **E. Renforcer le Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques des forêts**

18. Avec le temps, le Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques des forêts a mené des activités qui se sont éloignées de son mandat officiel. Il a ainsi manifesté qu'il lui était nécessaire et qu'il avait la capacité de se concentrer essentiellement sur les sujets qui intéressaient avant tout ses membres.

19. La création du Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts est l'occasion de repenser la structure actuelle du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques des forêts, de déterminer vers quels domaines ce dernier devrait se réorienter et d'identifier de nouvelles fonctions de base. Le Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques des forêts devrait:

- a) Comme son nom l'indique, traiter des questions économiques et statistiques en rapport avec les forêts en général et pas uniquement avec les produits forestiers. Il pourrait ainsi nouer des contacts avec d'autres communautés concernées par la gestion des forêts pour débattre de leurs problèmes communs (par exemple sur des sujets comme le paiement des services fournis par les écosystèmes ou les marchés du carbone forestier);

- b) Préciser les travaux statistiques à effectuer, tout en ayant soin d'éviter les chevauchements d'activités avec celles du Groupe de travail sur les statistiques forestières d'Eurostat ou d'autres organisations;

- c) Poursuivre l'examen de la mise en œuvre du programme de travail, en particulier des domaines d'activité 1, 2 et 3, tout en renforçant son rôle de conseil sur la façon de s'attaquer aux lacunes identifiées;

- d) Recenser les questions émergentes sur l'économie forestière et les produits forestiers qu'il faudrait examiner et les porter à l'attention du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts.

20. Il est proposé que le Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques, à sa prochaine réunion, révise son mandat actuel afin de s'assurer de bien répondre aux besoins actuels, d'identifier et de remplir des fonctions stratégiques au sein des processus de la CEE/FAO, et que ses activités suscitent le soutien plein et entier et l'intérêt des États membres, tout en contribuant également à renforcer la participation à ses réunions.

## **F. Une nouvelle organisation pour l'établissement de rapports par les équipes de spécialistes et les interactions entre celles-ci**

21. Il existe sept équipes de spécialistes fonctionnant sous l'égide du programme de travail commun CEE/FAO, à savoir:

1. L'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers;
2. L'Équipe de spécialistes de la surveillance de la gestion durable des forêts;
3. L'Équipe de spécialistes de la politique forestière en Europe orientale et en Asie centrale;

4. L'Équipe de spécialistes des incendies de forêt;
5. L'Équipe de spécialistes de la communication dans le secteur forestier;
6. Le Réseau mixte d'experts FAO/CEE/OIT de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts;
7. L'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier.

22. L'organisation actuelle (voir fig. 1) manque de coordination et ne favorise pas les interactions entre les équipes. Cette situation limite le brassage d'idées et les possibilités de travail commun sur les questions thématiques à l'appui du Programme de travail intégré CEE/FAO sur le bois et les forêts.

23. Actuellement, trois équipes, à savoir celles: a) des marchés et de la commercialisation des produits forestiers; b) de la surveillance de la gestion durable des forêts; et c) des perspectives du secteur forestier font rapport au Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques. Ce faisant, elles satisfont à leur obligation d'établir des rapports et transmettent des informations et des connaissances tout en permettant au Groupe de travail d'examiner les travaux de chacune des équipes et de donner des conseils sur leur avancement. Parallèlement, aucun débat commun n'a lieu, ce qui limite les échanges sur les aspects des travaux des équipes les plus liées à l'élaboration des politiques. S'il est vrai que les débats du Groupe de travail portent essentiellement sur les marchés et les statistiques, ils ne traitent pas de questions de politique générale ni de sujets liés à la gestion durable des forêts.

24. Les quatre autres équipes de spécialistes font rapport directement aux bureaux communs du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. Aucun échange ni débat sur des problèmes communs n'a lieu au cours de ces sessions consacrées essentiellement à la communication d'informations. De plus, les délégations des États membres qui n'appartiennent pas au Bureau ne participent pas. Jusqu'à présent, il n'existait pas d'instance susceptible de favoriser les échanges entre les équipes de spécialistes, hormis l'unique réunion tenue le 2 avril 2009 entre les bureaux élargis du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts et les responsables des équipes. Cette réunion a permis d'identifier des synergies entre les équipes et il y a été recommandé de renouveler l'organisation de telles réunions, et en particulier de recommencer cet exercice comme base pour l'examen stratégique du programme de travail. À ce stade, il n'existe aucune instance permanente pour la tenue de ces débats ou pour assurer leur suivi.

25. D'un point de vue plus procédural, il convient de noter que la disposition en vigueur consistant à ce que les équipes de spécialistes fassent rapport aux bureaux est inhabituelle puisque, selon les directives et les procédures suivies dans la CEE et les pratiques établies dans les organisations des Nations Unies, ces équipes devraient normalement faire rapport directement aux organes dont elles relèvent.

## **G. Générer de la valeur sans coût supplémentaire important**

26. Le Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts pourrait être créé sans faire peser de charge supplémentaire importante sur le secrétariat ou les ressources des États membres, puisqu'il:

- a) Bénéficiera des contributions et des échanges des équipes de spécialistes, informations qui ne sont partagées actuellement qu'avec les Bureaux;
- b) Tiendra des sessions d'une durée maximale de deux à trois jours, dont un sera consacré à un débat de politique générale dans le cadre d'un atelier organisé conjointement par les deux groupes de travail (en remplacement de la journée de débat de politique

générale organisé par le Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques). Cela favorisera les échanges sur des problèmes communs et la participation de publics différents;

c) Suivra les mêmes méthodes de travail que celles du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques;

d) Évitera la multiplication des ateliers de politique générale spéciaux organisés pendant la période intersessions et qui requièrent la participation de représentants des États membres à plusieurs reprises dans l'année, et établira des priorités pour les questions à aborder pendant cette période. La diminution du nombre de réunions spéciales intersessions et le regroupement des débats sur les statistiques, l'économie, les politiques et la gestion la même semaine permettront de réduire les frais de participation des délégués ainsi que les frais d'organisation, tout en maintenant le même nombre de débats de fond;

e) Stimulera les interactions et la coopération entre les équipes de spécialistes qui sont actuellement sous-utilisées; les réunions des équipes de spécialistes pourront ainsi se tenir la même semaine que la session du Groupe de travail;

f) Permettra aux deux groupes de travail de formuler des conclusions qui viendront étayer l'ordre du jour du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts;

g) Favorisera une meilleure compréhension des liens existants entre les équipes de spécialistes et les groupes de travail, y compris la façon dont les travaux de ces groupes sont reliés à ceux d'autres processus comme Forest Europe et leur programme de travail.

27. En ce qui concerne ce dernier point, il est proposé à chaque équipe, dans le cadre de son rapport ordinaire sur ses travaux, d'identifier les principales difficultés que posent ses activités. Ces difficultés feraient l'objet d'un débat à la réunion du groupe de travail approprié. Une liste récapitulant les difficultés économiques (du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques) et politiques/de gestion (du Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts) serait intégrée aux rapports des réunions et alimenterait les débats du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts.

28. Les États membres percevant bien souvent la création d'un nouvel organe comme une charge supplémentaire, il faudra que la valeur ajoutée de celui-ci leur soit clairement présentée et qu'ils l'acceptent. Il est important de s'assurer que le nouveau mécanisme est d'une part peu onéreux et, d'autre part, qu'il apporte véritablement un plus. Pour veiller à ce que le fonctionnement de la nouvelle structure en projet ne mobilise pas de ressources supplémentaires du secrétariat et des États membres, il est proposé d'utiliser les quatre jours de session actuels du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques (généralement ramenés à trois) de la façon suivante afin de tenir à la fois les réunions du Groupe de travail et l'atelier commun sur la politique générale:

Tableau 1

**Déroulement actuel des sessions du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques**

<i>Premier jour</i>	<i>Deuxième jour</i>	<i>Troisième jour</i>	<i>Quatrième jour</i>
Atelier	Séance ordinaire du Groupe de travail	Séance ordinaire du Groupe de travail	Séance ordinaire du Groupe de travail <sup>1</sup>

<sup>1</sup> La session du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques se compose de quatre jours ouvrables (huit séances d'une demi-journée), le quatrième jour étant souvent inutilisé.

Tableau 2

**Proposition de déroulement des sessions du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques et du Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts**

<i>Premier jour</i>	<i>Deuxième jour</i>	<i>Troisième jour</i>	<i>Quatrième jour</i>
Séance ordinaire du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques	Atelier commun	Séance ordinaire du Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts	Journée disponible pour l'un ou l'autre des deux groupes de travail, soit sous forme d'une séance d'une demi-journée pour chacun, soit d'une séance d'une journée supplémentaire pour l'un des deux, le cas échéant

29. Pour inciter les États membres à participer, le secrétariat les informera à l'avance des questions devant être examinées lors de l'atelier commun sur la politique générale et sous la houlette des équipes de spécialistes.

30. Cette restructuration sera également l'occasion de se pencher sur la composition des groupes de travail et des équipes de spécialistes afin de s'assurer que:

- a) Les rôles, mandats et attentes sont clairs;
- b) La nomination des membres se fait sur la base des rôles et des mandats définis;
- c) Les membres inactifs peuvent être remplacés par des experts souhaitant contribuer aux processus.

31. Pour rationaliser les travaux des deux organes, il est proposé que l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et l'Équipe de spécialistes de la surveillance de la gestion durable des forêts continuent de faire rapport au Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques, au vu de la convergence des intérêts et des questions traitées par celles-ci et le Groupe de travail. Il est toutefois suggéré que les autres équipes de spécialistes fassent rapport au Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts, étant donné la pertinence des sujets qu'elles traitent pour les débats concernant la politique générale et la gestion et le fait que leurs travaux alimentent directement ceux du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. Les équipes de spécialistes sur les perspectives du secteur forestier et sur les incendies de forêt pourraient aussi participer au Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques selon que de besoin s'agissant de fournir des données/statistiques pertinentes ayant trait à leurs domaines d'activité. Des représentants de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et de l'Équipe de spécialistes de la surveillance de la gestion durable des forêts devraient également participer au Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts pour veiller à ce que, dans son fonctionnement, ce dernier soit conscient de ce que pourraient lui apporter les domaines d'activité couverts par ces deux équipes, et pour maintenir des contacts et identifier des synergies dans son travail avec les autres équipes (voir fig. 2).

32. Si de nouvelles équipes de spécialistes devaient être créées, elles mèneraient des activités essentiellement dans le domaine de la politique générale ou de la gestion et elles

devraient ainsi faire rapport directement au Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts. De la même façon, si elles menaient des activités plus orientées vers l'économie forestière ou les statistiques, elles auraient à faire rapport directement au Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques.

## V. Recommandations

**Il est demandé au Comité du bois d'examiner et de réviser les propositions ci-dessus et:**

- 1. D'approuver la liste des résultats attendus pour la période allant d'octobre 2010 à octobre 2011;**
- 2. D'approuver la décision de la Commission européenne des forêts d'inclure les activités de *Silva Mediterranea* et du Groupe de travail sur la gestion des bassins versants de montagne dans le Plan stratégique;**
- 3. D'examiner la proposition consistant à faire de la collecte de données statistiques sur l'énergie provenant du bois un élément particulier du programme de travail dans le cadre du domaine d'activité 1 et de décider si l'analyse de l'énergie provenant du bois, qui relève actuellement du domaine d'activité 3, devrait être intégrée au domaine d'activité 1;**
- 4. D'examiner et d'approuver les mandats des équipes de spécialistes;**
- 5. D'approuver la création d'un groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts et son mandat provisoire, aux fins d'examen final et d'approbation par le Comité exécutif de la CEE;**
- 6. D'inviter la Commission européenne des forêts de la FAO à approuver la proposition de création d'un groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts en tant qu'organe subsidiaire commun et d'approuver le projet de mandat de ce dernier;**
- 7. De décider de la tenue d'une réunion d'organisation avec le Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts début 2010, afin de définir plus précisément ses rôle et mandat, aux fins d'examen final et d'approbation par la session commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts de 2011. Cette réunion permettra également aux équipes de spécialistes d'établir un premier contact et d'identifier les priorités pertinentes en matière de politique générale devant être présentées à la session commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts;**
- 8. De demander au Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques de réviser son mandat et son programme de travail à la lumière des points soumis à l'examen dans le texte ci-dessus;**
- 9. D'inviter les présidents de toutes les équipes de spécialistes à prendre contact avec le secrétariat et à se préparer pour les sessions à venir du Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques et du Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts et pour les débats s'y rapportant.**

Figure 1  
**Organisation actuelle de l'établissement de rapports par les équipes de spécialistes**

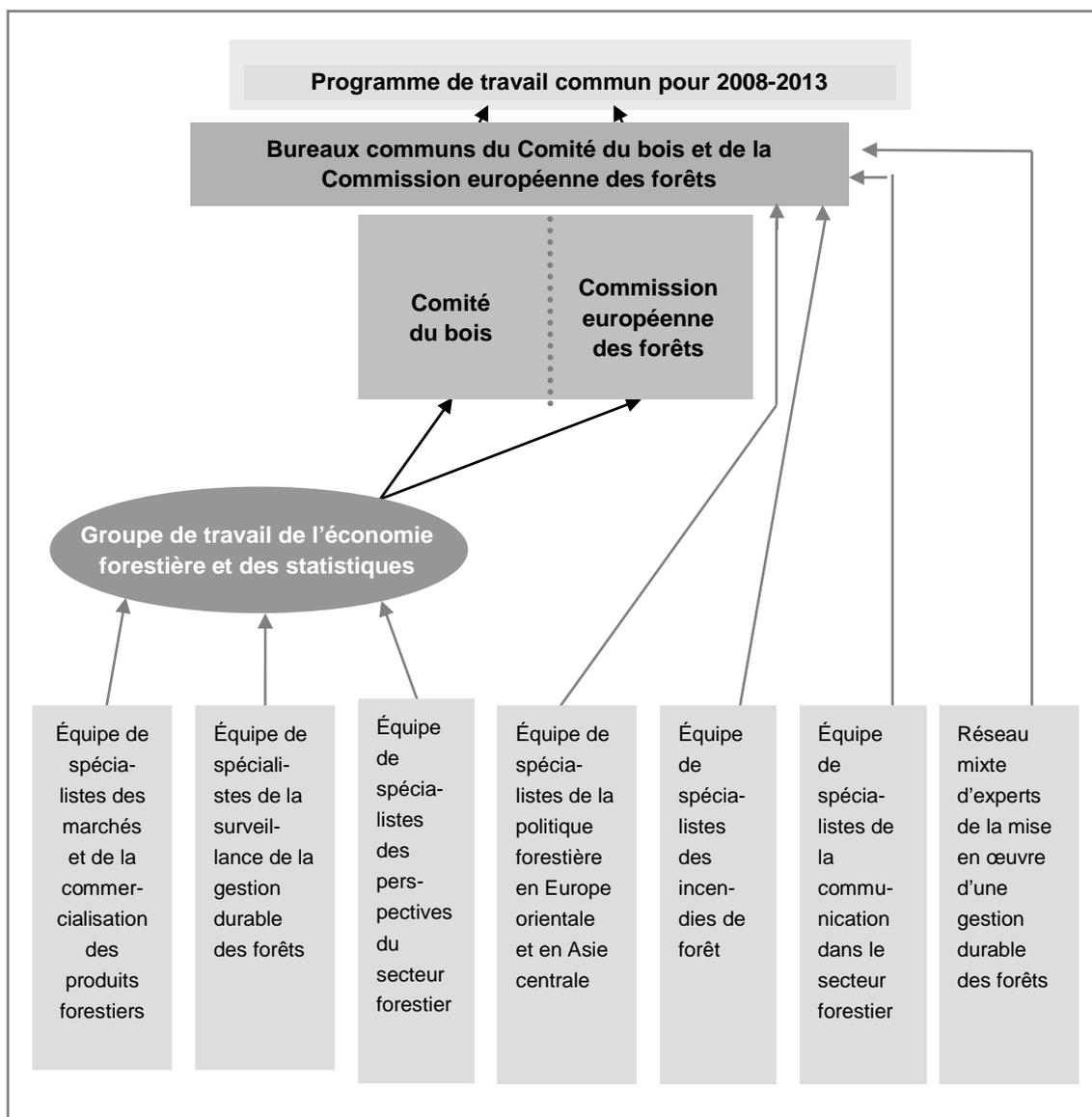
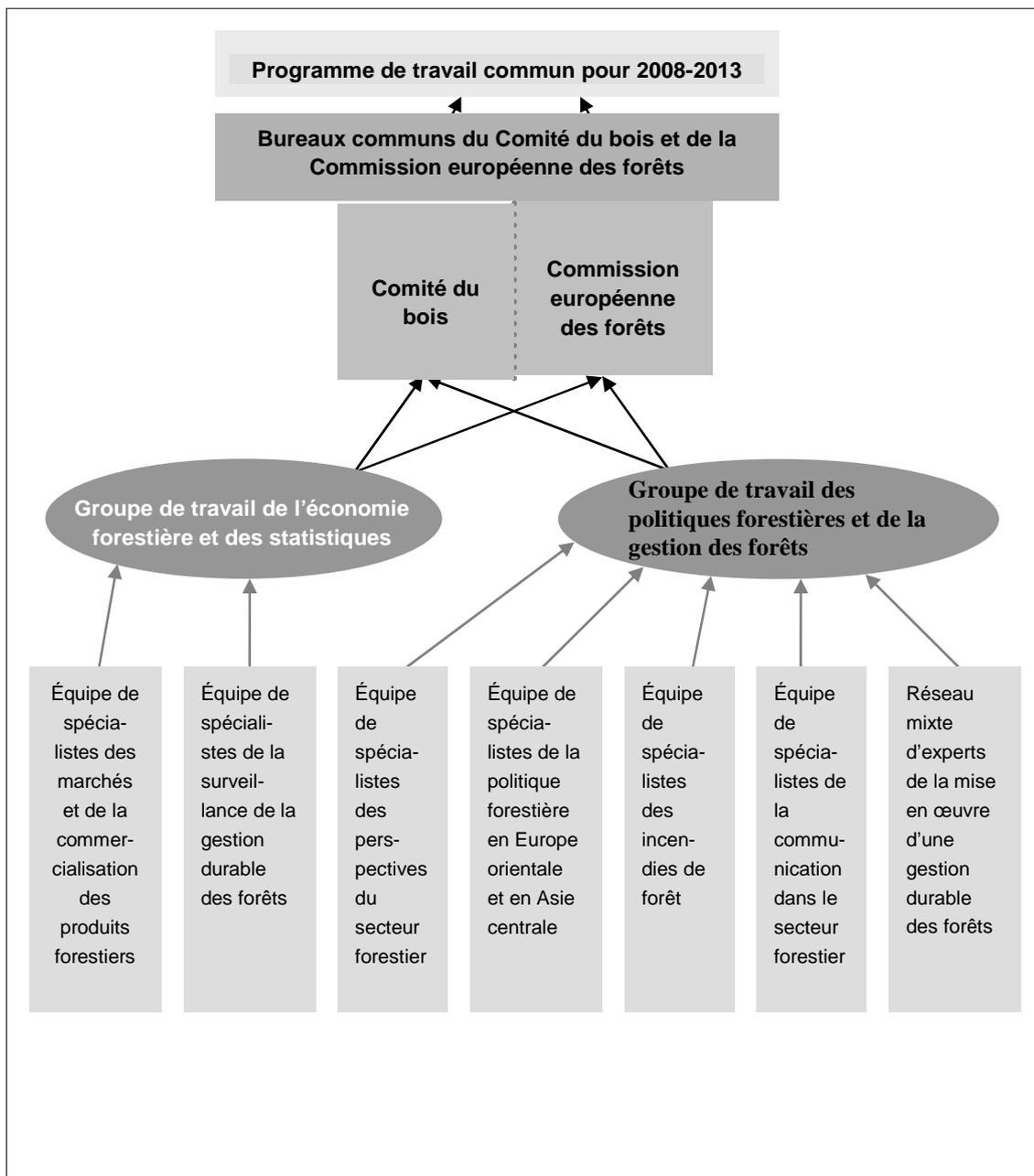


Figure 2  
**Proposition d'organisation de l'établissement de rapports par les équipes de spécialistes, y compris la création d'un groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts**



## Annexe I

### Commission européenne des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Comité du bois de la Commission économique pour l'Europe

#### Programme de travail intégré sur les forêts et le bois

Résultats attendus pour la période octobre 2010-octobre 2011, par élément  
de programme du Plan stratégique pour 2008-2013

#### 1. Domaine d'activité 1 – Marchés et statistiques

##### Éléments de programme

- 1.1 Collecte, validation et diffusion de statistiques sur la production, les échanges, la consommation et les prix des produits forestiers
  - 1.1.1 Statistiques sur la production, les échanges, la consommation et les prix des produits forestiers, y compris les produits certifiés, pour 2009 (collecte, validation, publication)
- 1.2 Analyse des marchés des produits forestiers, en particulier des aspects d'actualité ou ayant une incidence sur les politiques forestières, y compris la *Revue annuelle des marchés et des produits forestiers* et les discussions annuelles du Comité du bois
  - 1.2.1 *Revue annuelle du marché des produits forestiers CEE/FAO, 2010-2011*
  - 1.2.2 Débats sur les marchés du Comité du bois de la CEE, octobre 2011
  - 1.2.3 Réunion de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers
- 1.3 Activités de renforcement des capacités pour la commercialisation des produits forestiers dans le but de mettre en œuvre une gestion durable des forêts
  - 1.3.1 Atelier sur la commercialisation des produits forestiers, Macédoine, 2010, Slovénie, 2011
- 1.4 Suivi et analyse des marchés et des politiques des produits forestiers certifiés, y compris les marchés publics et la construction écologique
  - 1.4.1 Conférence de la CEE sur le thème «La construction écologique et les changements climatiques: de la science aux politiques», 2011
- 1.5 Collecte et diffusion de statistiques sur les incendies de forêt
  - 1.5.1 Collecte des statistiques sur les incendies de forêt dans le cadre de FRA 2010 et des indicateurs quantitatifs relatifs à la gestion durable des forêts

## 2. Domaine d'activité 2 – Évaluation des ressources forestières

### Éléments de programme

- 2.1 Collecte, validation et diffusion d'informations conformément aux critères et indicateurs de gestion durable des forêts
  - 2.1.1 Actualisation de la base de données interactive sur les indicateurs paneuropéens
- 2.2 Contribution régionale à l'évaluation des ressources forestières de la FAO pour 2015
  - 2.2.1 Coopération aux préparatifs des consultations d'experts sur l'évaluation des ressources forestières mondiales – Kotka VI
- 2.3 Mise en œuvre de la gestion durable des forêts avec aide pour la création de systèmes nationaux de surveillance des forêts\*
  - 2.3.1 Collecte des rapports nationaux sur l'état des forêts et la gestion durable des forêts
- 2.4 Amélioration des informations sur les types de forêt
  - 2.4.1 Préparation du rapport final sur la mise en œuvre à titre d'essai des nouveaux types de forêt
- 2.5 Établissement de rapports sur l'état des forêts dans la région de la CEE et analyse de la situation
  - 2.5.1 Réunions de l'Équipe de spécialistes de la surveillance et de la gestion durable des forêts et du Groupe consultatif sur le prochain rapport sur l'état des forêts en Europe, décembre 2010, Genève
  - 2.5.2 Mise en forme des grandes conclusions du rapport sur l'état des forêts en Europe en 2011
  - 2.5.3 Établissement du rapport principal sur l'état des forêts en Europe en 2011
- 2.6 Suivi et analyse de la propriété forestière et foncière

## 3. Domaine d'activité 3 – Perspectives du secteur forestier

### Éléments de programme

- 3.1 Élaboration d'études sur les perspectives du secteur forestier en Europe
  - 3.1.1 Réunions de l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier et du groupe restreint pour l'élaboration de la prochaine *étude sur les perspectives du secteur forestier européen*
- 3.2 Contribution aux rapports de la FAO sur l'état des forêts dans le monde
  - 3.2.1 Contribution de la région de l'Europe, 2011
- 3.3 Analyse des questions relatives aux changements climatiques qui intéressent le secteur forestier

---

\* Les éléments suivis d'un astérisque requièrent un financement extrabudgétaire.

- 3.3.1 Forum de politique générale sur les forêts et les changements climatiques en 2011
- 3.4 Analyse des questions liées à l'énergie, y compris la demande et l'offre d'énergie provenant du bois
- 3.4.1 Document de synthèse sur les résultats de l'enquête commune sur l'énergie provenant du bois de 2009
- 3.5 Collecte, validation et diffusion d'informations et analyse des quantités de bois disponibles et de l'offre potentielle de bois

#### **4. Domaine d'activité 4 – Aspects sociaux et culturels**

##### **Éléments de programme**

- 4.1 Mise en œuvre d'une gestion durable des forêts par la promotion de la sécurité et de l'hygiène du travail
  - 4.1.1 Réunion du Réseau commun CEE/FAO/OIT d'experts chargés de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts
- 4.2 Mise en œuvre d'une gestion durable des forêts par la promotion des meilleures pratiques d'éducation et de formation dans le domaine de la foresterie
  - 4.2.1 Réunion du Réseau commun CEE/FAO/OIT d'experts chargés de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts
- 4.3 Suivi des tendances en ce qui concerne la place occupée par les femmes dans la foresterie
- 4.4 Mise en œuvre d'une gestion durable des forêts par la promotion des meilleures pratiques dans le domaine de la sous-traitance forestière

#### **5. Domaine d'activité 5 – Questions de politique générale et questions intersectorielles**

##### **Éléments de programme**

- 5.1 Contribution au dialogue mondial sur les forêts
  - 5.1.1 Contribution au Comité des forêts (COFO) de la FAO de 2011
- 5.2 Examen des faits survenus récemment en ce qui concerne les politiques, la législation et les institutions du secteur des forêts, y compris les programmes nationaux pour les forêts
  - 5.2.1 Publication du chapitre du rapport sur l'état des forêts en Europe en 2011 consacré aux indicateurs qualitatifs
  - 5.2.2 Mise à jour du référentiel de données sur les politiques et les institutions en Europe, notamment sur les indicateurs qualitatifs européens pour la gestion durable des forêts
- 5.3 Analyse des faits survenus récemment en matière de politiques, de législations et d'institutions dans le secteur forestier, y compris les interactions avec d'autres secteurs
  - 5.3.1 Publication du document intitulé «Finding forests: a sourcebook on international institutions and policy tools addressing the European forest sector»

- 5.4 Mise en œuvre d'une gestion durable des forêts par un renforcement des capacités en matière de politiques et d'institutions forestières\*
- 5.4.1 Réunion de l'Équipe de spécialistes de la politique forestière en Europe orientale et en Asie centrale
- 5.5 Organisation de forums de politique générale sur de grandes questions d'actualité
- 5.5.1 Forum de politique générale commun CEE/FAO, 2011
- 5.6 Échange d'informations sur l'amélioration de la gestion des incendies du milieu sauvage
- 5.6.1 Réunion de l'Équipe de spécialistes des incendies de forêt
- 5.6.2 Atelier sur les incendies de forêt
- 5.7 Amélioration des échanges et des communications aux niveaux sectoriel et intersectoriel
- 5.7.1 Réunion du Réseau de la communication dans le secteur forestier  
*(Activités et échanges en cours avec d'autres comités et organisations de la CEE)*
- 5.8 Établissement de profils par pays pour les forêts et les produits forestiers\*  
*(Activité temporairement suspendue, poursuite des débats des Bureaux sur les solutions possibles)*

## **6. Sessions des organes intergouvernementaux**

### **Éléments de programme**

- 6.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, trente-troisième session, Genève, 2011
- 6.2 Groupe de travail des politiques forestières et de la gestion des forêts, première session, Genève, 2011
- 6.3 Comité du bois de la CEE, soixante-neuvième session, Genève, octobre 2011

## Annexe II

### **Cadre stratégique proposé pour la période 2012-2013 Commission économique pour l'Europe Sous-programme 7**

#### **I. Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers**

**Référence au Programme de travail intégré: Domaine d'activité 1**  
*Éléments de programme 1.1, 1.2, 1.3, 1.4*

##### **A. Objectifs**

Contribuer au développement durable des marchés des produits forestiers dans la région de la CEE:

1. Constituer un cadre de discussion sur la commercialisation des produits forestiers dans la région de la CEE. Contribuer en particulier aux débats annuels du Comité du bois sur le marché et conseiller en conséquence la CEE et la FAO au sujet de l'évolution du marché des produits forestiers;
2. Donner des conseils au secrétariat de la CEE/FAO sur la mise en œuvre du domaine d'activité 1, en mettant l'accent sur les produits et publications et sur la réalisation d'études en fonction des besoins;
3. Fournir une assistance aux pays de la CEE, et en particulier aux pays d'Europe centrale et orientale, en matière de commercialisation par la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations et le renforcement des capacités;
4. Maintenir et développer les réseaux et les instances internationaux de discussion au sujet des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

##### **B. Principaux résultats attendus**

1. Contribuer aux débats du Comité du bois sur le marché et aux ateliers sur des thèmes pertinents, notamment l'impact des politiques en matière de bâtiments écologiques sur le marché, la responsabilité sociale des entreprises dans le domaine de la commercialisation et du commerce des produits forestiers, les politiques d'achats publics, l'énergie provenant du bois, et d'autres thèmes se rapportant au programme de travail.
2. Donner des conseils au sujet de publications et de produits en rapport avec le marché, notamment des conseils d'experts pour la réalisation et l'examen technique de l'étude annuelle du marché des produits forestiers.
3. Participer à une étude sur le marché de l'énergie provenant du bois dans le cadre de l'étude à long terme du secrétariat sur l'énergie du bois.
4. Tenir à jour et développer le site Web sur les questions d'actualité (<http://www.lfpdc.lsu.edu/unece/>) afin de collecter des informations sur la commercialisation des produits forestiers et de les mettre à disposition d'une plus large communauté, ainsi que le site Web consacré à l'enseignement à distance dans

le domaine de la commercialisation des produits forestiers (<http://www.unece.org/trade/timber/mis/forest-products-marketing-links.htm>).

5. Tenir à jour et développer la liste de référence sur la commercialisation des produits forestiers et la gestion des entreprises.

### C. Renseignements généraux

<b>Établi/Approuvé par:</b>	Réunion commune du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, Rome, 23 et 24 octobre 2008
<b>Durée:</b>	De 2008 à 2010, avec prolongation éventuelle jusqu'à 2013
<b>Méthodes de travail:</b>	À déterminer par l'Équipe
<b>Rapport:</b>	Une fois par an au Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts
<b>Responsables de l'Équipe:</b>	Responsable: R. Vlosky (États-Unis)  Responsables adjoints: B. Glavonjic (Serbie) E. Akim (Fédération de Russie)
<b>Membre du secrétariat responsable:</b>	Ed Pepke

## II. Équipe de spécialistes CEE/FAO de la surveillance de la gestion durable des forêts

**Référence au Programme de travail intégré: Domaines d'activité 2 et 5**  
*Éléments de programme 2.1 à 2.6, 5.2 et 5.3*

### A. Objectifs

1. Contribuer à la coordination des rapports sur les critères et indicateurs de la gestion durable des forêts de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe et des pays du Processus de Montréal.
2. Appuyer la contribution régionale à l'Évaluation mondiale des ressources forestières.
3. Contribuer au débat stratégique sur la surveillance de la gestion durable des forêts.
4. Renforcer les capacités des pays en matière d'établissement de rapports et appuyer la mise en place de systèmes nationaux de surveillance des forêts.
5. Donner des conseils au sujet du cadre des types de forêts.
6. Contribuer à la coopération institutionnelle en matière de surveillance des forêts.
7. Maintenir et développer les réseaux et les instances internationaux de discussion au sujet des ressources forestières et de la surveillance de la gestion durable des forêts.

### B. Principaux résultats attendus

1. Contribution régionale à l'Évaluation mondiale des ressources forestières 2010.
2. Participation à la préparation et à l'examen du prochain rapport sur l'état des forêts en Europe en vue de la Conférence ministérielle d'Oslo, et notamment fournir des conseils en matière d'enquête, de définition, etc., au sujet des indicateurs quantitatifs.
3. Renforcement de la capacité des pays qui n'ont pas fourni tous les critères et indicateurs nécessaires pour l'établissement du rapport 2007 sur l'état des forêts en Europe.
4. Conseils concernant la classification des types de forêts.

### C. Renseignements généraux

<b>Établi/Approuvé par:</b>	Réunion commune du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, Rome, 23 et 24 octobre 2008
<b>Durée:</b>	De 2008 à 2010, avec prolongation éventuelle jusqu'à 2013
<b>Méthodes de travail:</b>	À déterminer par l'Équipe
<b>Rapport:</b>	Une fois par an au Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

**Responsables de  
l'Équipe:**

Responsable:  
Simon Gillam (Royaume-Uni)

Responsables adjoints:  
Andrius Kuliešis (Lituanie)  
Brad Smith (États-Unis)

**Membre du secrétariat  
responsable:**

Roman Michalak

### III. Équipe de spécialistes CEE/FAO de la politique forestière en Europe orientale et en Asie centrale

#### Référence au Programme de travail intégré: Domaine d'activité 5

*Éléments de programme 5.2, 5.3, 5.4, 5.7, 5.8*

#### A. Objectifs

Renforcer l'efficacité des activités internationales visant à apporter un appui et à contribuer au développement durable du secteur forestier dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, notamment grâce aux mesures suivantes:

1. Renforcer la gestion des forêts et la commercialisation des produits forestiers;
2. Renforcer les politiques et les institutions;
3. Améliorer la communication et la gestion des informations forestières;
4. Identifier les nouvelles questions qui se posent et faciliter le dialogue et la discussion au sujet d'aspects importants des politiques générales et des activités intersectorielles;
5. Renforcer l'intégration des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale aux réseaux et instances internationaux en vue de l'examen des questions qui se posent en Europe orientale et en Asie centrale;
6. Conseiller le secrétariat de la CEE/FAO au sujet de la diffusion de ses produits en Europe orientale et en Asie centrale ainsi que des travaux concernant le domaine d'activité 5;
7. Suivre la mise en œuvre de la stratégie de la CEE/FAO pour l'Europe orientale et l'Asie centrale et suivre les activités de la CEE/FAO concernant la gestion durable des forêts.

#### B. Principaux résultats attendus

L'Équipe identifiera les questions prioritaires dans les pays de la région et encouragera un débat régional transparent au sujet de ces priorités ainsi que des meilleures pratiques pour la réforme des politiques et institutions du secteur. Elle conseillera le secrétariat de la CEE/FAO au sujet de l'application des programmes dans le contexte du Programme de travail intégré en mettant l'accent sur les questions de politique générale et les questions institutionnelles. Elle:

1. Guidera la préparation d'une publication sur les politiques et institutions forestières en Europe orientale;
2. Améliorera l'échange d'informations et de données d'expérience entre pays membres au sujet des politiques et institutions forestières;
3. Fera plus largement connaître les informations et les réseaux existants concernant la politique forestière;
4. Encouragera une intégration plus poussée des pays à des réseaux internationaux;
5. Sensibilisera davantage le public des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale aux questions en rapport avec le secteur des forêts et aux questions intersectorielles;
6. Tiendra à jour son site Web.

**C. Renseignements généraux**

<b>Établi/Approuvé par:</b>	Réunion commune du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, Rome, 23 et 24 octobre 2008
<b>Durée:</b>	De 2008 à 2010, avec prolongation éventuelle jusqu'à 2013
<b>Méthodes de travail:</b>	À déterminer par l'Équipe
<b>Rapport:</b>	Une fois par an aux réunions communes des bureaux du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO
<b>Responsables de l'Équipe:</b>	Responsable: Anatoly P. Petrov (Fédération de Russie)  Responsables adjoints: Jana Jovanovska (ex-République yougoslave de Macédoine) Alisher Shukurov (Ouzbékistan)
<b>Membre du secrétariat responsable:</b>	Norbert Winkler avec l'appui de la CEE/FAO (Marion Briens, Franziska Hirsch) Secrétariat de la FAO (Muzaffer Dogru) Siège de la FAO (Irina Buttoud)

## IV. Équipe de spécialistes CEE/FAO des incendies de forêt

Référence au Programme de travail intégré: Domaine d'activité 5  
Élément de programme 5.6

### A. Objectifs

1. Promouvoir l'échange permanent de (nouvelles) connaissances et pratiques de gestion des incendies par l'organisation de réunions sur les questions émergentes dans le domaine de la gestion des incendies dans la région de la CEE et la publication de l'International Forest Fire News.
2. Fournir, en étroite coopération et coordination avec le Groupe consultatif sur les incendies de forêt de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, et le Réseau mondial sur les incendies de forêt, la FAO, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le Conseil de l'Europe et d'autres partenaires, des indications aux États membres de la CEE, au sujet de la gestion des incendies de forêt et des politiques en matière d'incendies de forêt, y compris la coopération bilatérale/internationale des États membres de la CEE.
3. Organiser des séminaires et des ateliers régionaux sur la gestion des incendies de forêt.

*Note:* Dans le cadre de ce mandat, l'Équipe continuera de s'intéresser aux divers incendies de végétation, y compris dans le secteur agricole ainsi que dans les tourbières/zones humides.

### B. Principaux résultats attendus

#### Pour la période 2008-2010:

1. Colloque sur la gestion des incendies dans les paysages culturels et naturels, la préservation de la nature et des forêts dans les pays tempérés et boréaux d'Europe et d'Asie (l'Observatoire mondial des incendies, Fribourg (Allemagne), 25-28 janvier 2008).
2. Réunion sur la gestion des incendies dans les terrains contaminés par la radioactivité, les munitions non explosées et les mines terrestres (Kiev/Tchernobyl (Ukraine), 6-8 octobre 2009).
3. Séminaire d'approfondissement sur les incendies en milieu sauvage (Antalya, 1<sup>er</sup>-4 mars 2010).
4. Mise au point définitive de la version russe de la terminologie multilingue de la gestion des incendies.
5. Réunion internationale sur la gestion des incendies transfrontières (Irkutsk (Fédération de Russie), 16-18 juin 2010).
6. Conférence internationale sur les incendies de forêts: gestion et coopération internationale en cas d'incendie en Asie et dans le Pacifique (Khabarovsk (Fédération de Russie), 3-7 octobre 2010).
7. Poursuite de la publication en ligne de l'International Forest Fire News.

**Pour la période 2011-2012:**

1. Aide à la préparation de la cinquième Conférence internationale sur les incendies en milieu sauvage (Afrique du Sud, mai 2011) et participation à cette manifestation avec des exposés sur la gestion des incendies dans les États membres de la CEE.
2. Aide à la préparation d'une conférence sur la gestion des incendies transfrontières dans la région de la CEE (provisoirement prévue en 2011), destinée à tirer parti des résultats des conférences tenues à Irkutsk, Khabarovsk et en Afrique du Sud.

**C. Renseignements généraux**

<b>Établi/Approuvé par:</b>	Réunion commune du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, Rome, 23 et 24 octobre 2008
<b>Durée:</b>	De 2008 à 2010, avec prolongation éventuelle jusqu'à 2013
<b>Méthodes de travail:</b>	À déterminer par l'Équipe
<b>Rapport:</b>	Une fois par an aux réunions communes des bureaux du Comité du bois de la CEE et de la Commission forestière européenne de la FAO
<b>Responsables de l'Équipe:</b>	Responsable: Johann G. Goldammer (Allemagne)  Responsables adjoints: Andrey Eritsov (Fédération de Russie) Nikola Nikolov (ex-République yougoslave de Macédoine)
<b>Membre du secrétariat responsable:</b>	Pieter van Lierop (FAO)

## V. Équipe de spécialistes CEE/FAO Réseau de la communication dans le secteur forestier

Référence au Programme de travail intégré: Tous domaines d'activité  
Élément de programme 5.7

### A. Objectifs

Améliorer l'aptitude du secteur des forêts et des produits forestiers à communiquer de manière efficace, au sein du secteur lui-même et vers l'extérieur:

1. En offrant un lieu d'interaction et de coopération internationales dans le domaine de la communication sur les forêts;
2. En élaborant et introduisant des méthodes de communication modernes.

### B. Principaux résultats attendus

1. Stratégie européenne de communication sur les forêts.
2. Études actualisées sur la perception du public concernant les forêts, leur gestion et leurs produits.
3. Guide des meilleures pratiques d'éducation pour l'environnement dans le domaine des forêts (pédagogie forestière).
4. Stratégie de communication et suite de la Semaine européenne des forêts 2008 (travail auprès des médias pendant et après la semaine, évaluation des résultats obtenus et des enseignements tirés, meilleure conception des activités futures).
5. Préparation de l'Année internationale des forêts (2011) (activités de sensibilisation dans la région, élaboration des grandes lignes d'une stratégie d'action concertée aux niveaux local, régional et mondial).
6. Contributions au Plan d'action de l'Union européenne en faveur des forêts, en particulier en ce qui concerne l'éducation pour l'environnement en rapport avec les forêts et la Stratégie européenne de communication pour le secteur forestier.
7. Conseils en matière de relations publiques aux bureaux du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts et à leur secrétariat commun, à l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers ainsi qu'à d'autres équipes de spécialistes, et à l'Unité de liaison d'Oslo (MCPFE), sur demande.
8. Renforcement des capacités des pays membres du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts en matière de relations publiques à l'occasion d'ateliers et de rencontres thématiques.

### C. Renseignements généraux

**Établi/Approuvé par:** Réunion commune du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, Rome, 23 et 24 octobre 2008

**Durée:** De 2008 à 2010, avec prolongation éventuelle jusqu'à 2013

**Méthodes de travail:** À déterminer par l'Équipe

**Rapport:** Une fois par an aux réunions communes des bureaux du Comité du bois de la CEE et de la Commission forestière européenne de la FAO

**Responsables de l'Équipe:** Responsable:  
Ingwald Gschwandtl (Autriche)

Responsables adjoints:  
Marta Gaworska (Confédération des exploitants européens de forêts privées)  
Colin Morton (Royaume-Uni)  
Kai Lintunen (Finlande)  
Tomas Kotovics (Lettonie)

**Membre du secrétariat responsable:** Paola Deda

## **VI. Équipe de spécialistes CEE/FAO Réseau commun FAO/CEE/BIT d'experts pour la mise en œuvre d'une gestion écologiquement viable des forêts**

**Référence au Programme de travail intégré: Domaine d'activité 4**  
*Éléments de programme 4.1, 4.2 et 4.4*

### **A. Objectifs**

1. Les activités du réseau d'experts sont axées sur la gestion durable des forêts en Europe et en Amérique du Nord, en particulier en ce qui concerne ses aspects sociaux, culturels et environnementaux, sur la base des grands objectifs définis par les organes parents et par la Conférence ministérielle. L'Équipe se limite à un nombre restreint d'activités telles que la formation, la population active du secteur, les forêts privées, la sous-traitance, la sécurité et l'hygiène au travail, et la dimension sociale de la foresterie, c'est-à-dire les ressources humaines.
2. Si tous les pays profitent de la coopération internationale, le réseau d'experts estime que certains pays de la CEI et d'Europe du Sud-Est, visés dans le programme intégré de travail, ont des besoins particuliers.

### **B. Principaux résultats attendus**

1. Échange régulier d'informations et de conseils au sujet des meilleures pratiques forestières et du transfert de technologie, et utilisation de nouvelles technologies de l'information et de nouveaux systèmes de communication;
2. Organisation de séminaires et d'ateliers internationaux, principalement destinés à des spécialistes et à des praticiens du secteur de la forêt;
3. Normes de qualité et analyse;

En particulier:

4. Deuxième Conférence internationale des centres de formation aux métiers de la forêt, Lyss (Suisse), novembre 2008;
5. Certificat européen de qualification des opérations forestières (programme de l'Union européenne);
6. Qualité et formation: normes communes de référence de qualité pour les centres de formation aux métiers de la forêt (programme de l'Union européenne);
7. Généralisation de l'utilisation de produits de formation pour la sécurité et la formation;
8. Contribution, avec le Réseau européen d'entrepreneurs forestiers, au programme de formation EFECT;
9. Base de données sur le Web, comportant des exemples concrets des meilleures pratiques de gestion durable des forêts.

### **C. Renseignements généraux**

**Établi/Approuvé par:** Réunion commune du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, Rome, 23 et 24 octobre 2008

<b>Durée:</b>	De 2008 à 2010, avec prolongation éventuelle jusqu'à 2013
<b>Méthodes de travail:</b>	À déterminer par le réseau d'experts
<b>Rapport:</b>	Une fois par an aux réunions communes des bureaux du Comité du bois de la CEE et de la Commission forestière européenne de la FAO
<b>Responsables de l'Équipe:</b>	Responsable: Christian Salvignol (France)  Responsables adjoints: Josef Herkendell (Agence européenne pour l'environnement) Diarmuid McAree (Irlande) Martin Büchel (Suisse)
<b>Membre du secrétariat responsable:</b>	Paola Deda

## VII. Équipe de spécialistes CEE/FAO Perspectives du secteur forestier

**Référence au Programme de travail intégré: Domaine d'activité 3**

*Éléments de programme 3.1, 3.4, 3.5*

### A. Objectifs

1. Conseiller et appuyer le secrétariat de la CEE/FAO concernant la méthodologie, la mise en œuvre et le suivi des études régionales: Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe et autres études spécifiques.
2. Suivre et analyser les aspects de politique générale de l'utilisation du bois pour la production d'énergie, du matériel utilisé et les conséquences pour le secteur des forêts.
3. Observer l'utilisation faite du bois à des fins énergétiques.
4. Fournir des orientations sur l'offre et la demande de bois et la mobilisation des ressources en bois à l'Équipe spéciale sur l'offre et la demande de bois.
5. Contribuer à la mise en œuvre de la résolution n° 1 de Varsovie sur les forêts, le bois et l'énergie.

### B. Principaux résultats attendus

1. Fourniture d'orientations sur la méthodologie, l'analyse et le déroulement des études sur les perspectives du secteur forestier.
2. Conseils au sujet de publications et de produits en rapport avec l'énergie provenant du bois.
3. Scénarios d'approvisionnement en bois et de production et de consommation de biens et de services provenant de la forêt, tenant compte de tous les facteurs déterminants.
4. Recherches sur le domaine d'activité, à l'appui des études sur les perspectives du secteur forestier et, selon que de besoin, de la prise de décisions politiques.
5. Conseils au secrétariat sur la mise en œuvre de l'enquête commune (CEE/FAO/UE/AIE) sur l'énergie provenant du bois en 2008 et au cours des années suivantes.

### C. Renseignements généraux

**Établi/Approuvé par:** Réunion commune du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, Rome, 23 et 24 octobre 2008

**Durée:** De 2008 à 2010, avec prolongation éventuelle jusqu'à 2013

**Méthodes de travail:** À déterminer par le réseau d'experts. Coopération prévue avec les Équipes de spécialistes CEE/FAO de la surveillance de la gestion durable des forêts et des marchés et de la commercialisation des produits forestiers

**Rapport:** Une fois par an au Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

**Responsables de l'Équipe:** Responsable:  
Mart-Jan Schelhaas (Pays-Bas)

Responsables adjoints:  
Tatjana Yakusheva (Fédération de Russie)  
Jeff Prestemon (États-Unis)

**Membre du secrétariat responsable:** Franziska Hirsch

---